

**Mémoire présenté par
le Cégep de Baie-Comeau
lors
des audiences publiques du B.A.P.E.
tenues à Baie-Comeau, les 12 et 13 mars 2001**

**CÉGEP DE
BAIE-COMEAU** 

**Le projet hydro-électrique de
la rivière Tounustouc**

**Mémoire présenté par
le Cégep de Baie-Comeau
lors
des audiences publiques du B.A.P.E.
tenues à Baie-Comeau, les 12 et 13 mars 2001**

Baie-Comeau, le 1^{er} mars 2001

PRÉSENTATION

Mesdames, Messieurs les commissaires,

Bonjour,

Le Cégep de Baie-Comeau est une institution créée en 1971. Sa carte des programmes est la suivante : 4 programmes dans le secteur préuniversitaire et 8 programmes dans le secteur technique. La majorité des programmes techniques est concernée par le projet de la rivière Toulnostouc, mais plus particulièrement les deux programmes suivants : Technologie du génie civil et Technologie de l'électronique.

Au cours des années, le personnel du cégep de Baie-Comeau a été appelé à travailler sur des projets dans le domaine de l'environnement sur le territoire de la Côte-Nord. Malheureusement, aucun projet ne fut réalisé dans le territoire concerné. Nous estimons que, suite aux différents travaux, recherches et visites réalisés dans ce vaste territoire, le cégep de Baie-Comeau est habilité à présenter un mémoire sur le projet hydro-électrique de la rivière Toulnostouc.

UNE ÉCONOMIE AXÉE SUR LES RESSOURCES

À l'exemple des régions éloignées des grands centres, l'économie de la Côte-Nord repose avant tout sur l'exploitation de ses ressources naturelles. Les expériences passées nous démontrent que les activités économiques, associées à l'exploitation des ressources naturelles, augmentent ou diminuent selon la conjoncture des marchés.

Actuellement, la demande de fer diminue à l'échelle mondiale (industrie automobile au ralenti), ce qui entraîne un ralentissement de l'activité économique dans ce secteur : fermeture partielle et temporaire des entreprises, rationalisation et, en bout de course, diminution des emplois. Il en est de même dans l'industrie du bois d'œuvre, laquelle traverse actuellement une crise majeure.

C'est tout le contraire dans le secteur des pâtes et papier, lequel se retrouve dans une conjoncture favorable. La baisse de la ressource halieutique en Basse-Côte-Nord a entraîné le déclin de l'industrie de la pêche dans cette partie de la Côte-Nord.

Donc, nos activités économiques basées sur l'exploitation des richesses naturelles du territoire sont cycliques, à l'exception d'une seule, laquelle se retrouve toujours dans une conjoncture favorable, la production d'énergie. Notre territoire est bien pourvu en ressources hydrauliques, source d'une énergie renouvelable et non polluante. Le potentiel de ces ressources est partiellement entamé, mais il reste encore du développement à réaliser, dont le projet de la rivière Toulnostouc.

L'HYDRO-ÉLECTRICITÉ : UN CHOIX D'AVENIR

L'énergie étant à la base de tout, l'arrêt, le blocage ou le report de projets de production d'énergie, surtout à partir de ressources hydrauliques, n'entraînent pas une baisse de la demande d'énergie. Pour répondre à la demande, d'autres sources, le plus souvent non renouvelables et polluantes, vont être mises à contribution.

Nous croyons que la Côte-Nord et le Québec doivent développer leurs potentiels en ressources hydrauliques pour produire de l'énergie en quantité suffisante afin de répondre à la demande.

Une hausse de la production d'hydro-électricité va permettre :

- ⇒ d'éviter la fluctuation dans les coûts de l'énergie, contrairement à celle produite par le pétrole, le charbon ou le gaz naturel;
- ⇒ de maintenir ou d'éviter une hausse du coût de l'énergie. Le Québec est un des rares endroits dans le monde où le prix de l'énergie se maintient sans augmentation depuis quelques années;
- ⇒ d'éviter la construction de centrales thermiques, lesquelles sont alimentées au charbon, au pétrole, au gaz naturel, etc., donc polluantes, et la prolifération de centrales nucléaires dont les impacts environnementaux sont non négligeables.

Les ressources hydrauliques, comme toutes les ressources, ne sont pas inépuisables ou éternelles. Nous devons poursuivre, voire intensifier, les économies d'énergie. Nous protégerons l'environnement tout en assurant notre mieux-être sur une période plus longue. L'avantage premier d'une économie d'énergie est que tout le Québec est concerné. Le second avantage est que cette pratique s'inscrit dans la perspective avant-gardiste de développement durable.

Pour nous, dans l'état actuel des connaissances scientifiques, l'énergie produite par les ressources hydrauliques doit constituer le choix environnemental. L'eau utilisée n'est pas altérée, contrairement à plusieurs autres sources d'énergie; elle peut donc être réutilisée pour l'alimentation de l'homme et comme milieu de vie pour les êtres du milieu aquatique et la faune environnante. Nous produisons une énergie basée sur un cycle naturel, soit celui de l'eau.

L'HYDRO-ÉLECTRICITÉ : UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

L'histoire récente de la Côte-Nord est inscrite dans l'hydro-électricité. Les grands travaux réalisés sur les rivières Bersimis, Manicouagan, Outardes et, tout récemment, la Ste-Marguerite, ont permis à plusieurs entreprises de s'établir sur la Côte-Nord. Le développement a permis une augmentation de la population.

Malheureusement, notre économie basée sur l'exploitation des richesses naturelles subit, plus souvent qu'autrement, les aléas de la conjoncture défavorable des marchés. Il s'ensuit une perte d'emplois, une hausse du taux de chômage et, devant l'incertitude de

retrouver un emploi, les gens émigrent vers les grands centres urbains. Plus les gens quittent, plus le phénomène s'accélère, d'où un dépeuplement graduel de la région. Actuellement, le taux de chômage sur la Côte-Nord est le double de celui de l'ensemble du Québec et, dans certaines zones de notre territoire, nous observons un taux de chômage de 4 à 5 fois supérieur. Ceux et celles qui quittent en premier, ce sont les personnes les plus scolarisées et les mieux formées. Pour se développer et prospérer, la Côte-Nord doit retenir ses personnes scolarisées et accélérer le processus de formation. Par la suite, des emplois devront être disponibles ou encore les possibilités de les créer doivent être présentes. Pour le cégep de Baie-Comeau, la réalisation de ce projet va permettre l'embauche de plusieurs de ses personnes diplômées.

Comme hier, la Côte-Nord doit développer son potentiel énergétique pour faire disparaître la déprime économique actuelle et pour se développer. La réalisation du projet de la rivière Touloustouc va permettre de relancer l'emploi dans un secteur qui en a grand besoin. Par la suite, les redevances versées dans le milieu, si elles sont bien utilisées pour la mise en place de projets structurants (création d'entreprises) seront génératrices d'emplois. La réalisation de ce projet ne permettra pas à lui seul d'assurer la relance de la Côte-Nord, mais il en constituera un jalon important. Comme le pétrole l'est pour certains pays, l'hydro-électricité est une richesse que la Côte-Nord doit développer pour assurer son avenir.

La Côte-Nord est une grande productrice d'énergie hydro-électrique. En plus des redevances financières versées aux différentes communautés, nous croyons qu'une partie de l'énergie électrique produite devrait être réservée pour l'implantation de nouvelles entreprises et, particulièrement, celles de 2^e et de 3^e transformations. De plus, nous croyons que de la recherche devrait être réalisée sur la Côte-Nord dans le but de développer d'autres sources d'énergie, exemple : hydrogène.

LE PROJET DE LA RIVIÈRE TOULNUSTOUC : UN PROJET DU MILIEU

Rarement a-t-on vu une telle unanimité entre les communautés du territoire pour la réalisation d'un tel projet. En effet, tant du côté des Innus de Betsiamites que des gens des diverses municipalités, tous veulent la réalisation du projet de la rivière Touloustouc. Pour tous et toutes, la réalisation de ce projet constitue un espoir de voir s'améliorer la situation de l'emploi et la prospérité économique.

LE PROJET TOULNUSTOUC ET L'ENVIRONNEMENT

Sans avoir procédé à une étude d'impact sur le territoire concerné, nous ne prévoyons pas de problèmes environnementaux particuliers. Le site se retrouve dans une zone similaire à celle des autres aménagements situés à proximité. Pour les problèmes anticipés, ceux-ci peuvent être atténués ou corrigés par des aménagements appropriés, car l'expertise acquise sur les ouvrages déjà réalisés peut-être mise à contribution.

LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- ⇒ Le Québec doit développer son potentiel en ressources hydrauliques pour produire de l'énergie en quantité suffisante afin de répondre à la demande.
- ⇒ La Côte-Nord doit développer son potentiel en ressources hydrauliques pour produire de l'énergie.
- ⇒ Face au choix entre différentes sources d'énergie, l'hydro-électricité doit constituer le choix environnemental.
- ⇒ Le projet hydro-électrique de la rivière Tounustouc doit se réaliser sans délai.

Roger Lapointe
Directeur général